

La rivière « La Vendée », l'Île d'Elle (85770)



Photo FVPPMA, 12/07/2012

Nom de l'association de pêche : La Carpe Nellezaise

Description

En partant de « Fontenay-le-Comte », prenez la D938 en direction de l'Île d'Elle. En arrivant à l'Île d'Elle, continuez toujours tout droit sur la D938. Tournez ensuite à droite en direction du « Centre bourg » / « Tous commerces ». Roulez pendant 500 m puis sur votre gauche vous pourrez apercevoir un parking où vous pourrez stationner.

Ce parcours est limitrophe avec le département de la Charente-Maritime (rive droite en aval du pont). De ce fait, il est possible que la réglementation soit différente. Il est important de se renseigner auprès des organismes compétents.

Si vous souhaitez pêcher en toute tranquillité, dirigez-vous vers le pont et prenez le chemin de terre à droite avec ce dernier. Ainsi, vous pourrez découvrir un long linéaire de pêche. Si vous êtes débutants ou novices, vous pourrez essayer de taquiner rotengles et carassins. Pour ce faire, n'hésitez pas à préparer votre coup en appâtant le poisson.

Si vous êtes plus spécialisés, il est possible de pêcher le black bass qui se cache généralement près des herbiers.

N'oubliez pas que selon un vieil adage il est dit :
« Vent du Nord, Rien ne mort »

Fiche technique

Public(s) : Tous publics
Accessibilité : Facile
Stationnement : Parking (20 places)
Distance véhicule / rive : 30 m
Milieu : Rivière
Rive : Droite
Berges : Dégagées
Linéaire de pêche : 700 m et plus
Largeur entre rives : 20 m
Profondeur moyenne : 2 m
Type de fond : Vaseux
Emplacements : Ensoleillés
Équipements : Tables de pique-nique, poubelles

Types de pêche conseillés

- Pêche au coup
- Pêche du black bass
- Fixe
- Itinérante

Atouts du site

- Caches pour poissons
- Grand linéaire de pêche

Spécificité du site

- Parcours limitrophe avec la Charente-Maritime, (la réglementation peut être différente)

Contact

Fédération de pêche de Vendée

Tél: 02.51.37.19.05

Site : <http://www.federation-peche-vendee.fr>



Amis pêcheurs, n'oubliez pas que la **carte de pêche est nominative et obligatoire** pour toutes personnes en action de pêche. Vous pourrez vous la procurer auprès d'un **dépositaire** ou sur le **site Internet** de la fédération de pêche de Vendée :

<http://www.federation-peche-vendee.fr>

Remarque : Si vous avez un doute concernant la pêche, n'hésitez pas à consulter la réglementation du Site Internet de la fédération de pêche.

Sources : Fédération de pêche de Vendée, IGN ©

Mise à jour : 2017

La rivière « La Vendée », l'Île d'Elle (85770)

Axes Routiers à suivre

Départ : Fontenay-le-Comte

D938 : direction l'Île d'Elle

Arrivée : La rivière « La Vendée »

A proximité

Fontenay-le-Comte : 26 km

Luçon : 30 km

La Rochelle : 30 km



Légendes

- Linéaire de pêche
- P Parking
- ➔ Vous arrivez par là



Photo FVPPMA 12/07/2012



Photo FVPPMA 12/07/2012